

> Les Nouvelles calédoniennes – 27 juin 2017

# Un compost à base de boues de Step et de déchets verts

**ENVIRONNEMENT.** La mairie a ouvert une plateforme inédite à Nakutakoin. Celle-ci fabrique un compost avec des déchets verts et des boues des stations d'épuration. Objectif ? Valoriser, et pourquoi pas, développer une filière locale.

Le sujet, guère séduisant, n'est pas courant dans les discussions. Qui s'inquiète du devenir des boues, ces déchets produits par les stations d'épuration ? Et pourtant. Ces dernières ne cessent de croître, parallèlement à l'augmentation des raccordements aux Step. « Il y a différentes boues. Par exemple, celles des Step de Sainte-Marie et de James-Cook, qui sont modernes, ont une bonne performance, explique Magali Garnier, chef de la division performance des services délégués à la mairie. Elles sont donc utilisées en l'état pour les épandages sur des prés. » Les boues des autres step sont enfouies à l'ISD de Gadji, tout comme les déchets verts.

### « LIMITER L'ENFOUSSEMENT »

Mais depuis février 2015, à Nakutakoin, la Calédonienne des Eaux est en charge, pour le compte de la commune, d'une plateforme de transformation de ces dernières avec des déchets verts en compost. « L'idée était de valoriser les boues afin de limiter l'enfouissement », insiste Magali Garnier. Comment ça marche ? Le processus, assez simple, dure six mois. La CDE, qui gère déjà les Step, amène les boues sur le site. Elles sont issues des

« En gros, on utilise 1 100 tonnes de chaque, boue et déchets verts, pour produire 1 100 tonnes de compost. »



À gauche, Méryle Bloc, chargée de mission développement analytique et environnement à la CDE, visite régulièrement la plateforme afin de contrôler le bon processus de fermentation et de fabrication du compost. À droite, Stéphanie Menet, chef de subdivision eau et assainissement à la mairie de Nouméa.

stations de l'Anse-Vata, de Tindu, de Rivière-Salée et de Yahoué. Les déchets verts, eux sont apportés par la CSP. Une fois sur place, le mélange doit se faire dans les deux jours. « Il faut un volume de boue pour deux volumes de déchets verts. Après, on passe le tout au malaxeur », poursuit Méryle Bloc, chargée de mission développement analytique et environnement à la CDE. L'amalgame obtenu est disposé en lot. S'ensuit la phase de fermentation. « Pendant cette période, il y a une forte dégradation de la matière et une montée de la température, indique Méryle Bloc. Si elle se situe entre 60 et 80°C, c'est que tout se passe

bien. » C'est tout l'intérêt de la fermentation. La température tue les bactéries qui se trouvent dans le compost. Et pour vérifier que tout se déroule comme il faut, une sonde, plantée dans chaque andain, envoie les résultats sur des ordinateurs, qui tracent des courbes de suivi. Enfin, après la maturation, pendant laquelle la température redescend, le compost est tamisé. « En gros, on utilise 1 100 tonnes de chaque, boue et déchets verts, pour produire 1 100 tonnes de compost. » L'utilisation de ce compost reste réduite, essentiellement pour les pépinières, la sylviculture et la revégétalisation

des maquis. « Le Fonds nickel va mettre l'utilisation de ce compost dans son cahier des charges au titre des informations préalables », précise Stéphanie Menet, chef de subdivision eau et assainissement à la mairie.

### EN ATTENTE D'UNE RÉGLEMENTATION

Mais le produit semble satisfaire. Tout est récupéré, et la plateforme de Nakutakoin fonctionne à pleine capacité. « On a une autorisation pour cinq ans, mais on fait un dossier afin de demander une prolongation de cinq ans », annonce Magali Garnier. L'idée ? Créer une nouvelle plateforme, plus grande. Ce qui signifie des

investissements. Or, le compost est donné, il ne rapporte pas d'argent. Ce qu'attendent les acteurs aujourd'hui ? Une réglementation, qui existe en Métropole. Avec une norme, le compost fabriqué, considéré comme un déchet, deviendrait un produit. Et pourrait ainsi être vendu. Cela faciliterait également les investissements. Pour Magali Garnier, il faut poursuivre dans cette voie. « Les boues ne font qu'augmenter, et je pense que cela va intéresser d'autres communes comme Dumbea, qui construit une grosse Step. » Et pourquoi pas, à terme, créer une filière locale ?

Anne-Claire Pophillat

# 630 tonnes

C'est le poids, en matière sèche, des boues qui sont produites par les stations d'épuration. Un chiffre en constante augmentation, et qui devrait être, en 2020, de 936 tonnes.

### Repères

#### Du nickel et du chrome

Pour l'instant, les analyses du compost fabriqué à base de boues des Step et de déchets verts se basent sur la réglementation métropolitaine. « Mais on fait face à des différences, développe Stéphanie Menet. En Nouvelle-Calédonie, le nickel et le chrome sont naturellement présents dans les sols, donc il y en a dans les déchets verts, et les taux dépassent ceux autorisés en Métropole. » D'où le fait que ce compost ne soit utilisé que sur des plantations non alimentaires. Stéphanie Menet regrette « une méconnaissance dans ce domaine ».

#### Réutiliser les eaux usées

Les Step rejettent aussi des eaux usées. Sachant que celles qui sortent de la station de Sainte-Marie ont la qualité d'eaux de baignade. La volonté ? S'en servir pour l'arrosage des espaces verts ou le nettoyage des voiries. Un projet qui nécessite également la mise en place d'une réglementation.